



HARAS
NATIONAL
HENNEBONT
Syndicat Mixte

Affichage du 26 octobre 2021 au 27 décembre 2021

COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

Séance du 21 OCTOBRE 2021

RESUME SOMMAIRE

« Le texte complet des délibérations sera publié au recueil des actes administratifs disponible à l'Espace de Découverte du Cheval en Bretagne».

Suite à la convocation en date du 13 octobre 2021, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le jeudi 21 octobre 2021 à 17 heures, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Anne JEHANNO, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Fabrice LEBRETON

Suppléance :

Claudine CORPART suppléée par Frédéric TOUSSAINT

Absents excusés:

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Aurélie MARTORELL, Lydie LE PABIC

Absent :

Laurent DUVAL

1 -INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES

LE COMITE,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la délibération du Consiel départemental du Morbihan du 16 juillet 2021,
Vu la délibération du Conseil régional de Bretagne du 21 juillet 2021,
Vu la délibération de Lorient Agglomération du 12 octobre 2021,
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Haras National d’Hennebont,

Article unique : **DECLARE** :

- installés dans les fonctions de membres titulaires du Syndicat Mixte du Haras National d’Hennebont :

- Stéphane LOHEZIC
- Anne JEHANNO
- Gaëlle LE STRADIC
- Delphine ALEXANDRE
- Anne GALLO
- Aurélie MARTORELL
- Lydie LE PABIC

- installés dans les fonctions de membres suppléants du Syndicat Mixte du Haras National d’Hennebont :

- Ronan LOAS
- Soizic PERRAULT
- Arnaud LECUYER
- Simon UZENAT
- Pierre POULIQUEN
- Fabien LE GUERNEVE
- Solène PERON
- Marianne POULAIN

Le comité syndical se compose, par conséquent :

- des membres titulaires suivants :

- Delphine ALEXANDRE
- Anne GALLO
- Gaëlle LE STRADIC
- Aurélie MARTORELL
- Laurent DUVAL
- Lydie LE PABIC
- Fabrice LEBRETON
- André HARTEREAU
- Stéphane LOHEZIC
- Anne JEHANNO
- Claudine CORPART

- des membres suppléants suivants :

- Arnaud LECUYER
- Simon UZENAT
- Pierre POULIQUEN
- Fabien LE GUERNEVE
- Michel DAGORNE
- Marianne POULAIN
- Annaïg LE MOEL-RAFLIK
- Solène PERON
- Ronan LOAS
- Soizic PERRAULT
- Frédéric TOUSSAINT

2 - ELECTION DE DEUX VICE-PRESIDENTS

Mme Gaëlle LE STRADIC est élue Vice-Présidente pour la Région Bretagne, avec 6 voix.

Mme Anne JEHANNO est élue Vice-Présidente pour le Département du Morbihan, avec 6 voix.

3 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2020

Le compte-rendu de la séance du 11 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

4 - LOCATION D'UN ESPACE EXPOSANT - MODIFICATION DU TARIF

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le tableau annexé, modifiant le tarif de la location d'un espace exposant,

Article 1: **APPROUVE** la modification tarifaire proposée ci-dessus.

Article 2 : **MANDATE** le Président ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.